

ZOOM SUR LE BUDGET 2011

Les grandes lignes à retenir pour 2011 :

- Peu d'augmentation globale (+3,8% depuis 2010 contre +30,7% depuis 2009), mais pour une commune qui indique que les finances sont tendues, on maintient des budgets à plus de 10 millions (la part investissement diminue, au profit du fonctionnement...) contre moins de 8 millions en 2009, soit des dépenses toujours augmentées de 20%
- Des emprunts nécessaires pour équilibrer le budget de l'année : 61 000€ sur le budget communal, 54 000€ sur le budget eau/assainissement. Un budget domaine nordique qui devrait s'équilibrer.
- Les principaux investissements prévus : poursuite de la traverse de Bessans 50 000€, collecteurs au carrefour de la chapelle St Sébastien 385 000€, aménagement parvis église et accès handicapés église et chapelle St Antoine : 140 000€, balisage domaine nordique et matériel musculation 18 725€.
- ABANDON des projets du stade d'athlétisme, de l'école...
Notons pour l'école que la majorité effectuera sous ce mandat uniquement le dépôt du permis (15 000€). Dans ce cas, autant économiser ces 15 000€ et laisser aux prochains toute latitude sur ce projet.
- Les taux d'imposition sont légèrement revus à la baisse pour prendre en compte la fiscalisation de l'OTI mais on maintient un prélèvement global identique pour le contribuable.

Le budget de l'eau et le prix de l'eau :

Depuis notre réunion publique pour informer les Bessanais à ce sujet, on peut noter que :

- Le Maire refuse d'organiser une réunion publique sur le prix de l'eau
- La publication du papier d'information par la majorité ne répond pas à de nombreuses questions :
 - Quel prix pour les hameaux non reliés ? A priori, rien ne serait facturé, jusqu'à quand ?
 - Quelle solution d'épuration pour la Bessanaise, le Villaron, La Goulaz, le camping ? On apprend aujourd'hui qu'ils ne seront pas reliés à la STEP ! Quelle est la solution envisagée par la majorité, et surtout à quel coût ?
 - Quel prix pour les loueurs, hôtels, la fromagerie ? Monsieur le Maire avait parlé de conventions, mais le bulletin d'information sur l'eau ne prévoit plus ces conventions.

Une lettre des anciens Maires de Bessans sollicite une aide exceptionnelle de l'Etat pour aider la commune à financer la STEP. Si cette lettre reconnaît implicitement que les dépenses de la STEP effectuées par la majorité du conseil sont beaucoup trop importantes pour la commune, elle ne saurait être une solution à elle seule pour le prix de l'eau.

En effet, d'une part, il est évident qu'une aide aussi « exceptionnelle » pour la STEP soit elle, risque de se faire au détriment d'aide pour d'autres futurs projets pour Bessans. D'autre part, cette aide devra être d'au moins 750 000 euros pour ramener le prix de l'eau de Bessans au même niveau que le prix de l'eau dans les autres communes.

INFORMATION DES ELUS « OBJECTIF BESSANS »

L'équipe de la majorité doit donc maintenant assumer ses choix : c'est par des moyens supplémentaires qu'il faut mieux répartir la facture de la STEP sur les consommations voire diminuer ou stopper les projets d'investissement de la commune afin de dégager de la capacité d'investissement sur le budget de l'eau ; enfin, rechercher une mutualisation de structures (et non pas seulement de gestion intercommunale) avec les communes avoisinantes, etc...

Le domaine skiable :

Bessans a bénéficié d'un enneigement unique par rapport à l'ensemble des autres stations. La commune n'a pas réussi à en tirer avantage puisque toutes les recettes n'augmentent pas. Face à cela, les dépenses de fonctionnement continuent d'augmenter. Donc la marge du domaine skiable est en nette baisse ; ce qui est une évolution contraire à ce qui était préconisé par l'étude ASADAC commandée par la majorité, mais dont on entend bizarrement plus du tout parler.

L'Office de Tourisme Intercommunal :

Lors de la réunion publique préalable à la création de l'OTI, les élus OBJECTIF avaient invité la CCHMV et nos deux représentants de Bessans (Daniel PERSONNAZ et Jean CIMAZ) à suspendre le projet, prendre le temps de la réflexion et de la concertation, afin d'éviter de poursuivre la course en avant du projet de l'OTI et ses conséquences prévisibles telles qu'un manque d'efficacité, un manque d'adhésion de la population, et des coûts budgétaires à la hausse.

Aujourd'hui, qu'en est il ?

- o Le budget payé par la commune de Bessans à l'OTI a augmenté de plus de 15% par rapport au budget qu'elle allouait à l'Office du Tourisme de Bessans
- o Des communes n'ont pas adhéré à l'OTI (Bonneval /Arc) ou parlent de vouloir en sortir (Bramans)
- o Des services touristiques ne se font plus (vente de forfait, vente de carte pêche,...)
- o Un manque de coordination évident : l'office du tourisme n'est pas opérationnel et ouvert, alors que le domaine skiable de Bessans est ouvert !
- o Des animations qui ne se font plus (aucun bal organisé pour le nouvel an par exemple), des animations en péril (marathon de Bessans), face à un manque de proposition de l'OTI pour de nouvelles animations (uniquement création de la semaine de la femme, qui n'est qu'un copier/coller de ce qui s'est fait par le passé à Val Cenis).

C'est donc une structure plus chère, qui a détruit des services et de l'emploi sur Bessans. Une occasion manquée selon nous, encore une fois. La majorité ne prend toujours pas en compte les avis des socio-professionnels, des autres conseillers et de la population dans sa position au sein de la CCHMV.

Les élus « OBJECTIF BESSANS »